*De 1815 à 1851, un nouvel ordre européen est instauré. Organisée par les pouvoirs qui ont massacré Napoléon, elle vise à effacer le patrimoine de la Révolution française et à lutter contre l'émergence des nationalités. Suite au congrés en 1815 de vienne cet ordre ce mis en place. Ce mouvement est essensiellement l’oeuvre des monarchies conservatrices que son la prusse, la russie et l’autriche. Cependant en france les Bourbons recupére le trone. Or cette ordre est tres vite contesté lors de massacre révolutionnaires, en 1830 et en 1848. qui on des aspirations a la fois libéral et national. Celle ci conduisent à des remise en cause de l’ordre établie par le congrés de vienne.*

 Les puissances de la france napoléonniene préparent un nouvel ordre europen lors du congrés de vienne. Lors du congrés est proposé en retour vers l’ancien ordre.

Les familles régnantes d'Ancien Régime sont donc rétablies lorsqu'elles avaient été renversées par la France révolutionnaire ou napoléonienne. L'Italie et l'Allemagne restent divisées en petits États, la Pologne reste partagée entre Russie, Autriche et Prusse. Ceci refrogne les esprit partisans pour une unité national un idéal qui s’est affirmé lors de l’occupation francaise. Quelques grands États assurent la stabilité de ce système géopolitique  : la Prusse, l'Autriche et la Russie. La Grande-Bretagne conserve ses possessions en Méditerranée et a empêché une domination française du continent européen. L'Autriche occupe une position clé. Elle assure la présidence de la Confédération germanique, qui regroupe les États allemands et occupe une position clé en Italie, où elle contrôle le royaume. Enfin, l'empereur d'Autriche est également roi de Hongrie et possède des territoires importants en Europe centrale. La France, quant à elle, est considérée comme une puissance à contrôler, responsable des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Grâce à l'action du représentant français à Vienne, Talleyrand, le pays retrouve rapidement ca place. Louis XVIII, frère de Louis XVI qui avait émigré en 1789, arrive au pouvoir. Cette solution convient aux puissances victorieuses. Toutefois, le souverain comprend qu'il n'est pas possible de rétablir la monarchie absolue de l'Ancien Régime. Ne souhaitant pas établir une monarchie constitutionnelle, il choisit d'octroyer aux Français une charte constitutionnelle. Elle établit un système représentatif avec suffrage censitaire, mais laisse au souverain leur pouvoirs. Louis XVIII applique ce texte de manière modérée. Après la mort de Louis XVIII, Charles X, lui succède. Il gouverne en interprétant la charte dans le sens d'un renforcement du pouvoir royal et donne des signes d'un retour à l'Ancien Régime.

 Cet ordre de 1815, s'il s'est accompagné d'un retour à la paix, cependant il ne satisfait pas tout le monde. L'ordre de Vienne est ainsi rapidement remis en cause. Les libéraux sont mécontents de l'absence de représentativité des peuples et de l'absence de Constitution dans la plupart des États européens. Ils s'opposent aux conservateurs, partisans de l'ordre monarchique. Les idées nationales, souvent liées aux idées libérales, se renforcent également. Les situations divergent. Certains Allemands et les Italiens, qui définissent leur nationalité suivant leur langue et leur culture, ainsi que les hongroie, voudraient constituer un État unifié et se libérer du joug autrichien. Les Polonais, quant à eux, souhaiteraient voir renaître un État. La cause nationale est portée par le mouvement romantique. En 1830, des révolutions éclatent dans certains pays européens. Dans la partie de la Pologne contrôlée par la Russie, l'insurrection menée pour rétablir l'indépendance échoue également. En France, la révolution de 1830 marque le triomphe des idées libérales. Le roi Charles X proclame en juin 1830 quatre ordonnances qui restreignent les libertés, notamment les libertés de la presse. Il maintient au pouvoir le duc de Polignac, contre l'avis des chambres, où les libéraux sont plus nombreux après les élections. Les 27, 28 et 29 juillet, des Parisiens en armes renversent le pouvoir et Charles X abdique. Les libéraux, comme le banquier d'affaire Jacques Laffitte, ne souhaitent pas voir établir une république, qui risque de transformer l'ordre social. Ils soutiennent alors le cousin du roi, Philippe d'Orléans, qui devient roi sous le titre de Louis-Philippe Ier, à la tête d'un régime qu'on appelle la « monarchie de Juillet ». Louis-Philippe Ier prend le titre de roi des Français et fait réviser la Charte pour indiquer qu'il est roi par la volonté de la nation. Il applique la charte de manière libérale, acceptant de choisir le chef du gouvernement dans la majorité parlementaire et contente la bourgeoisie en maintenant le suffrage censitaire.

 En 1848 un nouveau mouvement de révolution se créer, cette fois si d’une ampleur bien plus importante. Elle remet en cause l’issue du congrés de vienne. Les révolutions de 1848 constituent un mouvement européen, libéral et national. La plupart des gouvernements doivent y faire face. En France, le roi Louis-Philippe Ier est chassé du pouvoir. En Italie, dans tous les États, des insurrections demandent l'unité nationale. Dans les États allemands, des révolutions éclatent. Des gouvernements libéraux sont nommés, qui envoient des représentants pour former un parlement allemand à Francfort, dans le but d'unifier l'Allemagne et de lui donner une Constitution. En Autriche, Metternich est renversé et l'empereur doit accorder une Constitution. Après avoir suscité des espoirs importants, le mouvement connaît néanmoins un net reflux pendant l'été 1848 et en 1849, où la répression l'emporte. En Allemagne, le parlement de Francfort rédige une Constitution en mars 1849. Le parlement est dispersé et les troupes prussiennes rétablissent l'autorité des souverains. En Italie, le royaume dirigé par le roi Charles-Albert, prend la tête du mouvement national et entreprend une guerre contre l'Autriche. Mais les troupes sont défaites et le roi Charles-Albert est contraint à l'abdication. Les troupes autrichiennes rétablissent les souverains en Italie. En Autriche, l'empereur rétablit son pouvoir. Le gouvernement national hongrois est écrasé en 1849, et l'union avec l'Autriche est rétablie. Toutefois, après 1848, la légitimité de l'ordre de 1815 est moins évidente. Rétabli par la force, il contrarie le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui s'affirme de plus en plus comme un principe pour un nouvel ordre international. En France, la révolution de 1848 conduit à l'établissement d'une république. Devenu de plus en plus autoritaire, le pouvoir du roi Louis-Philippe Ier déçoit les aspirations des libéraux. Le roi dissout six fois la chambre des députés pour ne pas avoir à nommer un président du Conseil issu d'une majorité qui lui déplaît.

 Nous pouvons donc dire que durant cette periode 1815 a 1848 il eu beaucoup de changement principalement pour les pays europeen. Comme l’italie, l’allemagne, l’hongrie. Il s’agit d’une periode tres mouvementés de l’histoire et d’une restructuration de la carte de l’europe.